

Rapport du Président

Commission permanente
du lundi 19 février 2024

N° CP-2024-1-12-1

N° applicatif 8680

12^{ème} Commission

Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale

Direction

Direction aménagement, contractualisation,
ingénierie

Service consulté

PROPOSITION D'AVIS DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE SUR LES PROJETS DE PLANS LOCAUX D'URBANISME ARRÊTÉS DES COMMUNES DE SUNDHOUSE ET DE BRUNSTATT-DIDENHEIM

Résumé : La Collectivité européenne d'Alsace suit l'élaboration et la révision des plans locaux d'urbanisme sur son territoire, au titre de sa mission de Personne publique associée (PPA) aux documents d'urbanisme.

Le rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente d'adopter les projets d'avis favorables de la Collectivité européenne d'Alsace sur les projets de PLU arrêtés des communes de SUNDHOUSE avec une suggestion, et de BRUNSTATT-DIDENHEIM avec une liste d'observations.

Après analyse des projets de plans locaux d'urbanisme arrêtés qui ont été transmis à la Collectivité européenne d'Alsace, il est proposé d'émettre un avis favorable aux projets de plans locaux d'urbanisme arrêtés des communes de SUNDHOUSE et de BRUNSTATT-DIDENHEIM, dont les orientations s'inscrivent pour l'ensemble en cohérence avec les enjeux de la Collectivité européenne d'Alsace.

Concernant SUNDHOUSE, l'avis favorable est assorti de la suggestion d'inscrire au projet du PLU l'objectif de protection du patrimoine bâti alsacien par son identification précise et l'édition de règles de protections spécifiques.

Concernant BRUNSTATT-DIDENHEIM, l'avis favorable est assorti d'observations dont la liste figure en annexe.

Les documents sont disponibles à l'attention des personnes intéressées auprès de la DGA Attractivité / Direction de l'Aménagement, Contractualisation et Ingénierie.

Les projets de PLU des communes de SUNDHOUSE et de BRUNSTATT-DIDENHEIM ont été présentés aux membres des Commissions territoriales de Centre Alsace le 5 février 2024 et de l'agglomération de Mulhouse le 9 février 2024 et ont recueilli un avis favorable.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.